

THONON-LES-BAINS

ÉTUDE De la pauvreté laborieuse

■ Selon une étude menée par Jeunesse et sports et l'Insee, la région Rhône-Alpes comptait 140000 travailleurs pauvres en 2006, date à laquelle, le seuil de pauvreté s'établissait à 880€ par mois. Ces travailleurs pauvres représentent ainsi 6% des actifs rhônalpins. Leur proportion est quasiment identique chez les hommes et les femmes (55% et 45%). Les catégories professionnelles les plus touchées par cette pauvreté laborieuse sont les aides familiaux (20%), les indépendants (16%) et les salariés à temps partiel (12%). Seul le diplôme et la vie en couple semblent assurer un rempart contre cette forme de précarité. Les travailleurs pauvres sont ainsi deux fois plus importants parmi les non-diplômés (13%) et bien plus fréquents au sein des familles monoparentales qui pèsent surtout sur les femmes (21%).



ÉVIAN Tristan Canarelli

■ Titulaire d'un DUT techniques de commercialisation, Tristan Canarelli, 30 ans, n'a cessé d'enchaîner les missions intérimaires, de manutentionnaire dans le BTP, à agent de propreté, en passant par les centres d'appel. Le mois dernier Tristan a décroché un contrat de six mois à Chablais Insertion comme paysagiste. « Je viens de terminer mes deux semaines d'essai. L'objectif qui m'était surtout fixé était de m'intégrer à l'équipe et a priori ça s'est bien passé. C'est de l'insertion professionnelle, donc l'idée c'est de se remettre dans le rythme, de reprendre goût au travail. Je suis resté longtemps sans travailler, c'est vrai qu'il faut se remettre dans le bain, mais le boulot est sympa, l'équipe aussi, tout se passe bien pour l'instant. »

EMPLOI Rendez-vous avec les neuf Chablaisiens qui ont répondu à notre appel à témoins

Quatre mois plus tard

Audrey Frezier



Audrey Frezier.

Pour mémoire. Au chômage suite à la non-reconduction d'un contrat d'assistante d'éducation, Audrey Frezier, 31 ans, en a profité pour réorienter sa carrière et a sauté le pas de l'auto-entreprise à l'automne 2010. Sa nouvelle activité : le conseil en aménagement intérieur. Tri, réaménagement, rénovation, « l'idée est d'aider les gens à avoir un intérieur qui leur corresponde ». Second pendant à l'activité : le recyclage de vieux meubles.

Ses deux derniers mois. « J'ai signé trois devis. Le premier pour une maison en cours de construction, qui va accueillir un espace dédié à la médecine chinoise. Je vais intervenir dès les plans et faire une étude feng-shui pour l'ensemble de la maison. Le deuxième pour une maison elle aussi en construction, il s'agira là d'aménager l'ensemble des pièces. Et enfin la réfection d'un salon avec un parti pris très écolo. Le chantier a commencé, on a déjà réaménagé la pièce avec un coin lecture et un coin écoute de musique, instal-

lé un luminaire en bouchons et habillé un mur de dessins d'enfants. Sur l'activité meubles, j'ai conçu une table à partir de planches de palettes grand format pour une boutique ; retapé une vieille table en cerisier achetée 5€ sur un vide-greniers... Côté paperasse en revanche, j'ai un gros souci avec l'Urssaf qui me demande d'avancer 4900€ or ça ne correspond en rien aux revenus de mes activités et encore moins à l'esprit de l'auto-entreprise, statut où justement il n'y a pas d'avance de charges. J'espère régler le problème au plus vite. »

Jean-François Pissard



Jean-François Pissard.

Pour mémoire. Jean-François Pissard a débuté dans le secteur bancaire avant de basculer dans le monde de l'édition. À 56 ans, il vient de s'installer en Chablais par choix de vie. Sans carnet d'adresses, ni indemnités chômage (il était le patron de sa propre maison d'édition), son enthousiasme est pourtant intact. Ses recherches d'emploi se concentrent sur trois catégories de postes : commercial, chargé de communication et agent administratif. Depuis deux mois, c'est pourtant dans des structures pour personnes en situation de handicap mental et physique que Jean-François a fait ses premiers pas en tant qu'aide médico-psychologique remplaçant, en CDD.

Son mois. « Mon CDD est de six mois et me fait effectuer un travail hebdomadaire de 30h. Mon salaire est de base. Il s'améliore par des bonus occasionnels par des heures travaillées certains week-ends et jours fériés. L'argent n'est pas le moteur de cet emploi. [...] Je ne sais pas de quoi l'avenir sera fait. Je ne suis pas un profes-

sionnel de la profession, pourrais-je dire. Petit à petit, j'apprends. Et je souhaite avant tout demeurer un simple être humain au service (rémunéré certes) d'autres êtres humains (en difficulté) plutôt qu'un professionnel de la profession. Cela correspond mieux à l'idée que je me fais de la vie. Et cela me donne de la liberté. Celle d'approcher de plus près les personnes en situation de handicap, ce qu'elles apprécient je pense, tout en travaillant en équipe, sans bruit et peut-être en léger décalage, avec ces professionnels de sensibilités diverses. »

L'idée est née d'une frustration : celle de ne renvoyer qu'une réalité tronquée de ce qu'est le marché de l'emploi depuis la crise économique amorcée en 2008. Bien sûr, notre rédaction a publié régulièrement les chiffres et statistiques du chômage, a couvert l'effondrement de l'intérim ou les plans de restructuration dans les entreprises locales... Pour autant, nous gardions le sentiment d'être coupés d'une grande partie des victimes de la crise. Pour s'incarner aussi dans la durée, plutôt que de ne livrer qu'un éclairage épisodique, nous avons lancé en décembre un appel à témoins. Neuf volontaires y ont répondu ; ils ont accepté d'être suivis durant un an dans leur quête d'emploi ou la construction de leur petite entreprise. Quatre mois plus tard, ils ne sont plus que huit : Joëlle Olivier a décroché un CDI en avril (le premier en douze ans) et donc quitté l'aventure.

Virginie BORLET

Patricia Le Lay



Patricia Le Lay.

Pour mémoire. À 47 ans, Patricia Le Lay se prévaut d'une solide expérience dans la comptabilité. Un bagage accumulé dans des secteurs d'activité diversifiés, dans des petites comme des grosses structures. Au chômage depuis août dernier, elle use de tous les vecteurs de recherche (Pôle emploi, agences de travail intérimaire, sites internet suisses et français) et a déjà décroché de nombreux entretiens, mais aucun n'a abouti. Depuis deux mois, elle avait donc élargi son périmètre de recherche jusqu'aux régions lyonnaise et stéphanoise et abaissé ses prétentions salariales. Nous l'avons quitté le mois dernier le moral en berne.

Son mois. « Concernant les deux entretiens que j'ai eus, l'un s'est soldé par une réponse négative à cause de la langue anglaise et le second est en stand-by. J'ai repris un petit coup au moral avec la réponse négative car je tenais ferme à cette offre... Mais au positif, j'ai eu un autre entretien avec un cabinet comptable sur Cluses. J'ai fait fructifier mon Dif (Ndlr, droit individuel à la formation)

pour des cours d'anglais. Car lorsque vous êtes au chômage, vous disposez d'un an pour faire valoir ce Dif. En ce qui me concerne, cela représente 120 heures ; ce ne peut être que bénéfique. J'ai aussi suivi une formation de trois jours avec Pôle emploi, qui m'a permis de faire des rencontres ultra-enrichissantes et qui m'a apporté des astuces utiles sur la recherche d'emploi. En confrontant mon CV à ceux des autres, je me suis par exemple rendu compte qu'il serait bien de le réduire à une seule page.

Et comme les mois précédents, j'ai répondu à une trentaine d'offres. »

Joseph Pignier



Joseph Pignier.

Pour mémoire. Joseph Pignier, 49 ans, travaille actuellement pour Chablais Insertion, une situation qu'il espère transitoire. Photographe de formation, Joseph Pignier a été une des victimes de la révolution numérique. Il s'est alors orienté vers le bâtiment et les travaux publics. Mais en 2008 et le début de la crise économique, l'emploi intérimaire stop net et le laisse sur le carreau. Ses deux années de chômage échues, il tombe dans le régime de l'allocation spécifique de solidarité (ASS).

Depuis le 1^{er} décembre, il travaille sur des chantiers environnementaux de Chablais Insertion. Il réfléchit en parallèle à la création d'une entreprise de création graphique.

Son mois. « J'ai abandonné l'idée d'imprimer des flyers pour promouvoir mon activité de création, cela était bien trop cher. En revanche, j'ai fait faire une centaine de T-shirts promotionnels que je porte et que je donne autour de moi, ainsi que des cartes de visite.

J'ai réalisé des prises de vue lors d'une kermesse caritative à Évian et livré un diaporama

complet sur CD à l'association organisatrice. Je l'ai fait à titre gracieux, surtout pour m'assurer un peu de notoriété. Je n'ai pas eu de réponse pour la candidature à laquelle j'ai postulé le mois dernier dans une enseigne de bricolage, mais j'ai deux nouvelles pistes. Quant à Chablais Insertion, mon contrat a été renouvelé de trois mois, et non six, car la direction m'a reproché d'être un peu trop "indépendant", les trois prochains mois seront donc une sorte de période probatoire. »

Jocelin Ayissi



Jocelin Ayissi.

Pour mémoire. Bardé de diplômes (une maîtrise de gestion et un DESS en commerce international) et par deux fois créateur de "start-up", Jocelin Ayissi a finalement choisi de troquer l'intellect pour le manuel. Et c'est dans le statut d'auto-entrepreneur que Jocelin s'est engouffré, en tant que professionnel du bâtiment. En janvier, quatre mois seulement après son installation, il avait déjà rentré une dizaine de chantiers. Électricité, peinture, plaquisterie... Parce qu'il couvre quasiment l'ensemble des corps de métiers du bâtiment, Jocelin a aujourd'hui de gros besoins en équipement et reconnaît tâtonner encore un peu dans ses devis, sous-estimant parfois la charge de travail.

Son mois. « J'ai deux chantiers en cours. Le TGV est aujourd'hui lancé, mais il faut bien s'organiser, ne pas avoir l'appétit plus gros que ce que l'on peut faire. J'ai encore quelques lacunes sur la progression des chantiers, leur bonne coordination, mais ça va venir avec l'expérience. Et le dilemme qui risque de se poser dans les pro-

chains mois est : est-ce que je reste petit ou est-ce que je m'associe avec quelqu'un pour grandir ? Je devrais aussi trancher sur le choix d'une spécialisation ou continuer dans l'ensemble des corps de métiers. Dans les deux cas, il faudra passer un ou plusieurs CAP afin d'être suivi par les assurances sur la garantie décennale, car sans le diplôme de base, je ne peux prétendre qu'à une responsabilité civile professionnelle, ce qui suffit pour des petits chantiers, mais pas pour des gros. »

Sylvie Béard



Sylvie Béard.

personnalisées pour tous les publics. Une activité à laquelle elle cherche actuellement à donner de l'essor.

Et pour "sécuriser" des revenus souvent intermittents, elle est à la recherche d'un complément salarié.

Son mois. « Les cours d'anglais se poursuivent. Je viens également de faire un devis à un institut de formation... À suivre.

Je vais renouveler mes extras au Jardin des 5 sens durant le pont de l'Ascension.

Côté quiz, la première à Lullin s'est très bien passée, on reconduira à la rentrée. La prochaine date thononaise est fixée au 11 juin au Café Brune. Je vais aussi animer l'anniversaire d'une paire de jumeaux de 10 ans et d'un mariage en septembre. Je continue le démarchage des campings et offices de tourisme du bord du lac.

Et j'ai également mis en place du troc avec ma voisine ostéopathe : je lui dispense des cours d'italien contre des massages ! »

Sylvain Legon



Sylvain Legon.

Pour mémoire. Sylvain Legon a stoppé ses études à un niveau de licence 2 de psychologie. Il a ensuite cumulé les contrats aidés et les périodes de chômage. À 38 ans et après quatre années passées au poste de bibliothécaire dans les écoles thononaises, Sylvain nourrissait l'espoir d'une titularisation, mais la mairie l'a remercié pour raison budgétaire. Désireux de transformer l'expérience engrangée, il souhaite entreprendre une validation des acquis de l'expérience. Un projet ajourné pour l'heure, faute de ressources pour le financer intégralement.

Depuis février dernier, Sylvain est correspondant local de presse au sein de notre journal. Un job d'appoint qu'il conjugue avec la recherche d'un emploi stable et pérenne en relation avec l'univers des lettres et des livres.

Son mois. « J'ai répondu à une offre de soutien scolaire pour un élève de CM1, ainsi qu'à une annonce de la ville de Thonon pour laquelle il s'agit d'animer un atelier dans le cadre d'un programme de réussite scolaire quelques heu-

res par semaine. Je vais aussi me mettre en relation avec un organisme installé à Thonon et spécialisé dans les cours particuliers.

Sur un second plan, je suis en train de remplir trois dossiers de candidature pour l'ONU, l'OMS et l'Unesco.

Enfin, j'ai trouvé une formation en anglais qui devrait débiter en septembre avec le Greta. Je tiens vraiment à suivre ces cours car j'en ai besoin et ils devraient déboucher sur une attestation de capacité. »

NOUVEAU A ARMOY
OUVERTURE LE 1^{er} JUIN

Boucherie
d'Armoiy

Ouvert du mardi
au dimanche midi

Boucherie
Charcuterie
Traiteur

Ouvert le jeudi
de l'Ascension

Benoît Favier-Bosson - 04 50 17 49 91
3565 Chef-lieu - 74200 Armoiy

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ **Forum**
Logement des jeunes, place des Arts, de Amédée-VIII à 17h.

■ **Heure du conte**
Atelier de lecture, à la médiathèque, pour les 3-4 ans à 10h30, pour les plus grands à 11h, 04 50 71 79 61.

■ **Acat**
Réunion de l'Acat, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, à Notre-Dame de Lourdes, à 20h.

■ **Ludothèque**
De 9h30 à 11h30 et de 15h à 18h, 22 boulevard Dessaix, 04 50 71 52 75.

■ **Médiathèque municipale**
Ouverture de 10h à 17h.

■ **Bibliothèque de l'Académie chablaisienne**
Permanence de 14h à 17h30.

■ **Alcooliques anonymes**
Réunion à 20h au 2 avenue de Ripaille, 06 27 24 28 26.

■ **Les amis de la santé**
Accueil-écoute-entretien individuel de 15h à 18h au 2 avenue de Ripaille.

DEMAIN

■ **Vide-greniers**
Organisé par l'association culturelle marocaine du Chablais, au stade de Vongy, inscriptions au 06 42 36 49 73 ou 06 18 18 79 68.

■ **Église catholique**
Ascension : messes à Vongy à 9h, à la Visitation à 10h, à la basilique à 10h30, aux Vallées à 10h45, à Notre-Dame de Lourdes à 19h.

■ **Église réformée**
Permanence à la maison de paroisse de 14h à 17h.

■ **Vide-greniers**
Organisé par l'association des parents d'élèves, cour de l'école Jeanne-d'Arc, 3 rue Amédée-VIII, de 8h à 18h.

UTILE

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

■ **Pour nous joindre**
Tél. 04 50 71 07 59 ou redaction.thonon@ledauphine.com

DE GARDE

■ **Urgences médicales**
15.

■ **Sapeurs-pompiers**
18.

■ **Police**
17.

■ **Maison médicale**
Permanence de 20h à 22h.

■ **Pharmacie**
Tél. 32 37.

■ **SOS Amitié**
Tél. 04 50 27 70 70.

■ **Centre antipoison**
Tél. 04 78 74 14 14.